

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MORGAN STANLEY DETTE PRIVÉE EUROPE S.L.P.

(le « Fonds »)

Catégorie de Parts : AD (le « Produit » ou le « PRIIP »)

Initiateur du PRIIP: IQ EQ Management SAS (l' « **Initiateur** ») (un membre de IQ-EQ, groupe international proposant une offre de services aux investisseurs)

ISIN FRO01400ZI54

www.iqeql.com

Appelez le +33 (1) 56 88 16 16 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (l' « **AMF** ») est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés. Ce PRIIP est autorisé en France. L'Initiateur est agréé en France et réglementé par l'AMF sous le numéro GP-02023.

L'Initiateur se prévaut des droits conférés par la Directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, telle que modifiée, pour commercialiser le Fonds auprès d'investisseurs de l'Espace Economique Européen (« **EEE** »).

Date de production de ce document : 4 juillet 2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Morgan Stanley Dette Privée Europe S.L.P. est un fonds professionnel spécialisé (FPS) qui prend la forme d'une société de libre partenariat (SLP) à capital variable, régi par les articles L. 214-162-1 et suivants du Code monétaire et financier et disposant d'une personnalité juridique distincte.

La performance du Fonds dépendra de la performance de son portefeuille, comme décrit plus en détail dans la section « **Objectifs** » ci-dessous.

Durée

Le Fonds est créé pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris. Le Fonds pourra être automatiquement dissous et liquidé de manière anticipée dans les circonstances décrites à l'article 51 des statuts du Fonds (tels que modifiés, révisés et/ou complétés, les « **Statuts** »).

Objectifs

Le Fonds cherchera à constituer et souscrire un portefeuille diversifié et défensif de prêts à terme garantis de premier rang négociés de gré à gré (les « **Prêts Directs** ») accordés à des entreprises européennes de taille intermédiaire qui occupent une position de leader sur leur marché et qui bénéficient de fortes barrières à l'entrée, générant des flux de trésorerie importants et stables, et qui sont dirigées par des équipes de gestion expérimentées bénéficiant d'un soutien financier solide.

Le Fonds cherchera également à fournir, de manière plus ciblée, des financements sous la forme d'instruments de dette subordonnée (notamment de la dette de second rang ou mezzanine), de dette non garantie et (en lien avec des investissements réalisés dans des instruments de dette ou liés à la dette) sous la forme de capitaux propres et quasi-capitaux propres (les « **Investissements Subordonnés** ») et, ensemble avec les Prêts Directs, les « **Investissements Privés** »).

Les Investissements Privés incluront notamment (mais sans que cette liste soit exhaustive) des titres de dette et des instruments liés à la dette, tels que des prêts privés garantis de premier rang à taux variable, des prêts unitranches, des obligations et des instruments de dette subordonnée (y compris, mais sans s'y limiter, des prêts et obligations de second rang ou mezzanine, des prêts au niveau des sociétés holding ainsi que des instruments PIK (*payment-in-kind*), et, dans le cadre d'investissements dans ce type de titres de dette et instruments liés à la dette, des titres de capitaux propres et quasi-capitaux propres (y compris des bons de souscription d'actions (*equity warrant*), des options sur actions, des actions privilégiées et/ou des titres de créance convertibles).

Le Fonds pourra également effectuer des opérations de couverture, dans le seul but de couvrir les risques de change et de taux d'intérêt.

À des fins de gestion de la liquidité, le Fonds pourra également investir dans, détenir et négocier (le cas échéant) des prêts à taux variable garantis de premier rang largement syndiqués, des obligations et autres instruments de dette, garantis ou non garantis, émis par des entreprises dans lesquelles un investissement est noté de moindre qualité (qui pourront être notées en-dessous du rang accordé aux crédits ayant une qualité de premier ordre (soit « BB+ », « Ba1 » ou en dessous),

ou, si non notées, dont la qualité de crédit est considérée comme équivalente (les « **Investissements Liquides** ») par Morgan Stanley Investment Management Ltd (le « **Gestionnaire Délégué** »)).

Le Fonds pourra également détenir des dépôts en espèces, des instruments du marché monétaire ainsi que d'autres actifs liquides équivalents, à des fins de gestion de la liquidité (les « **Autres Actifs Liquides** ») et, ensemble avec les Investissements Liquides, les « **Actifs Liquides Ordinaires** »). S'agissant des Investissements Privés, le Fonds ne pourra pas à compter de la période de lancement, investir plus de 20 % de son actif net (à l'exclusion des Actifs Liquides Ordinaires) dans une seule et même entité dans laquelle un Investissement Privé est effectué. A compter de la fin de la période de lancement, le Fonds a l'intention d'allouer entre 5 et 20 % de son actif net à des Actifs Liquides Ordinaires, le reste étant investi dans des Investissements Privés.

Le Fonds aura recours à l'effet de levier afin de financer l'acquisition de ses investissements. Le Fonds prévoit de contracter des dettes au niveau de ses investissements, avec un effet de levier cible sur son portefeuille d'investissements compris entre 100 et 130 % de l'actif net du Fonds ; étant précisé que le Fonds ne contractera pas de dettes qui amèneraient l'effet de levier du portefeuille à dépasser 130 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds est géré de manière active, sans l'utilisation d'indices de référence.

Dépositaire: BNP Paribas S.A. (le « **Dépositaire** »).

Devise de référence du Fonds: la devise de référence du Fonds est l'Euro (« **€** » ou « **EUR** »).

Affectation des sommes distribuables : distribution.

Informations complémentaires:

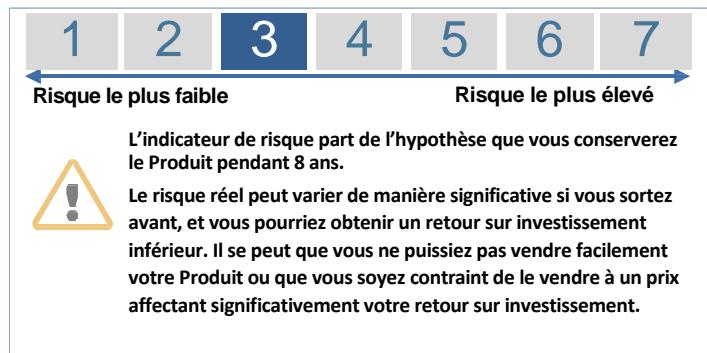
Les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations, telles que des copies des Statuts, des rapports annuels, des rapports semestriels, la valeur de l'actif net du Fonds et des informations sur les performances passées, par demande écrite à l'adresse suivante : 92 avenue de Wagram, 75017 Paris, France. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du contact suivant : dpe@iqeq.com. Le Produit peut être racheté sur une base trimestrielle, comme décrit plus en détail dans la section « *Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent avant l'échéance ?* » ci-dessous.

Investisseurs de détail visés

Le Produit est destiné aux investisseurs autorisés (tels que définis dans les Statuts) qui (i) investissent au moins 100.000 EUR ; (ii) comprennent parfaitement que le Fonds a un indicateur synthétique de risque de 3 sur 7, ce qui correspond à un risque moyen-faible, et qui sont disposés à assumer ces risques ; (iii) ont une connaissance et/ou une expérience suffisante de ce type de produits ; (iv) ont obtenu des conseils en investissement appropriés ; et (v) ont la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant qu'ils ont investi dans le Fonds. La nécessité pour l'investisseur d'être en mesure de supporter une telle perte est due à plusieurs facteurs de risque, notamment les risques de marché et de crédit, qui peuvent avoir une incidence significative sur le rendement de l'investissement. Le Fonds ne convient pas aux investisseurs de détail qui ne sont pas en mesure de supporter les conséquences d'un investissement peu liquide et à long terme.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés ci-dessous représentent des exemples utilisant la pire, moyenne et meilleure performance de l'indice de référence approprié au cours des treize (13) dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 8 ans
Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios :	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans	
		(Période de détention recommandée)	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (€) Rendement annuel moyen	9.407 EUR -5,93%	9.311 EUR -0,89%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (€) Rendement annuel moyen	10.148 EUR 1,48%	11.958 EUR 2,26%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (€) Rendement annuel moyen	10.280 EUR 2,80%	12.374 EUR 2,70%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts (€) Rendement annuel moyen	10.375 EUR 3,75%	12.754 EUR 3,09%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est déroulé pour un investissement dans un indice modifié Cliffwater Direct Lending Index - Senior réalisé entre le 30/12/2014 et le 30/11/2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scenario s'est déroulé pour un investissement dans un indice modifié Cliffwater Direct Lending Index - Senior réalisé entre le 30/08/2011 et le 30/07/2018.

Scénario favorable: Ce type de scenario s'est déroulé pour un investissement dans un indice modifié Cliffwater Direct Lending Index - Senior réalisé entre le 30/03/2012 et le 28/02/2015.

Que se passe-t-il si IQ EO Management SAS n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La défaillance de l'Initiateur ne devrait pas entraîner de perte financière pour vous, car votre exposition au risque est liée au Fonds. Les actifs du Fonds sont conservés par le Dépositaire. En cas d'insolvabilité de l'Initiateur, les actifs du Fonds conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas d'insolvabilité du Dépositaire, le Fonds peut subir une perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure car le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de ségréguer ses propres actifs de ceux du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds et les investisseurs de toute perte résultant de sa négligence, de sa fraude ou de son manquement intentionnel à ses obligations. De telles pertes ne sont couvertes par aucun système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant investi et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé que (i) au cours de la première année, vous récupérerez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le Produit évoluera de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et (ii) 10.000 Euros seront investis.

Example d'investissement pour 10.000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	294 EUR	2.586 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,94%	2,94%

* Cela présente dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est attendu que votre rendement annuel moyen soit de 5,63 % avant déduction des coûts et de 2,70 % après déduction des coûts. Il se peut que nous partagions une partie des coûts avec la personne qui vous vend le Produit, afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, de son montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an (période de détention recommandée)	
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.*	0 EUR	0 EUR
Coûts de sortie	Toute demande de rachat portant sur des parts détenues depuis moins d'un (1) an sera sujette à une décote pour remboursement anticipé, égale à 2 % de la valeur liquidative des parts rachetées.	0 EUR	0 EUR
Coûts récurrents			
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,37 % de l'actif net du Fonds, que nous prélevons sur votre investissement afin de couvrir les frais généraux de gestion et d'exploitation, y compris la commission que nous versons au Gestionnaire Délégué. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année écoulée. ¹	237 EUR	2.084 EUR
Coûts de transaction	0,03%	3 EUR	26 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions			
Commissions de performance	0,52 % de commission de performance par an, prélevée sur le Produit s'il surpasse les critères pertinents définis dans les Statuts. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation globale des coûts ci-dessus comprend la moyenne des cinq dernières années. ²	52 EUR	475 EUR

*Le Fonds ne prélève aucun droit d'entrée ni frais de souscription, mais la personne qui vous conseille sur le Produit ou vous le vend peut vous facturer d'autres frais ou coûts, y compris des frais d'entrée afférents. Ces frais ne devraient généralement pas dépasser 5 % du montant de votre souscription, mais la personne qui vous conseille ou vous vend le Produit pourrait vous facturer un montant supérieur ou inférieur. La personne qui vous conseille ou vous vend le Produit vous communiquera les informations relatives à ces coûts, le cas échéant, et leur incidence sur votre investissement. Le Fonds n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces frais ou accords, et leur impact potentiel n'est pas reflété dans ce Document d'Informations Clés, notamment dans les sections consacrées aux coûts ou aux scénarios de performance.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans

Il n'y a pas de période de détention minimale pour le Produit, ce qui signifie qu'il pourra être racheté avant ou après la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée a été choisie afin d'aligner la nature à long terme des investissements sous-jacents avec l'horizon de placement à long terme des investisseurs. L'Initiateur estime que les investissements généreront probablement un rendement sur le long terme. Un rachat avant la fin de la période de détention recommandée peut augmenter le risque de ne pas obtenir de rendement sur votre investissement, ou d'obtenir un rendement moindre. Vous pouvez demander le rachat du Produit au dernier jour ouvré de chaque trimestre. Les rachats peuvent être plafonnés si le total des demandes de rachat dépasse 5 % par trimestre civil de l'actif net du Fonds tel que déterminé le dernier jour du trimestre civil précédent. Une décote pour remboursement anticipé égale à 2 % de la valeur liquidative des parts rachetées pourra être appliquée lorsque le Produit a été détenu pendant moins d'un an. Les demandes de rachats doivent être reçues par écrit et en bonne et due forme au plus tard à 13h00 CET 60 jours calendaires avant la date de rachat souhaitée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Produit ou le comportement (i) de l'Initiateur, (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce Produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce Produit ; en adressant un courrier électronique ou postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le Produit lui-même ou le comportement de l'Initiateur : veuillez contacter l'Initiateur, par courrier, à l'attention de IQEQ Management SAS – 92, avenue de Wagram, 75017 Paris ou, par courriel, à france@iqeq.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de l'Initiateur www.iqeq.com ;
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le Produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne directement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Il n'existe pas encore de performances passées pour le Produit, car le Fonds est nouvellement constitué et les données disponibles sont actuellement insuffisantes pour établir les performances passées sur un nombre d'années quelconque. Ce PRIIP est complété par les Statuts et les derniers rapports annuels et semestriels (si disponibles) conformément à la réglementation. Des documents et informations supplémentaires, tels que les performances passées, vous seront fournis sans frais, et en anglais, par l'Initiateur. Vous pouvez demander une copie papier de ce PRIIP auprès de l'Initiateur.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 1 an à compter de la date de création de la part.

¹ Les chiffres sont basés sur des estimations, car le Fonds a récemment été constitué et les données disponibles sont insuffisantes pour calculer ces coûts sur l'année écoulée.

² Les chiffres sont basés sur des estimations, car le Fonds a récemment été constitué et les données disponibles sont actuellement insuffisantes pour calculer ces coûts sur les 5 dernières années.

Les scénarios de performance précédents sont publiés chaque mois et peuvent être consultés sur le site internet de l'Initiateur : www.iqeql.com.
Le Fonds est classé Article 8 au sens du règlement de l'Union Européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), car il promeut des caractéristiques environnementales et sociales par l'application d'une politique d'exclusions contraignante et d'une méthodologie de notation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contraignante.